13.

# MANDEMENT
## DE MONSEIGNEUR
# L'ARCHEVÊQUE
# DE PARIS,

*PORTANT condamnation d'un Livre qui a pour titre,* DE L'ESPRIT.

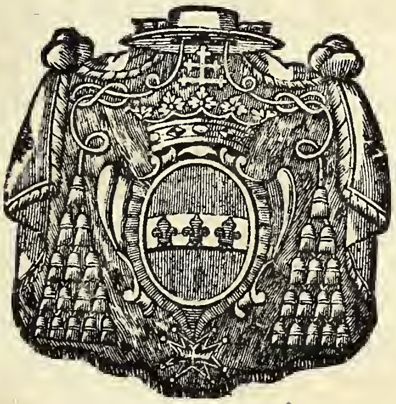

*A PARIS,*
Chez C. F. SIMON, Imprimeur de la Reine & de Monſeigneur l'Archevêque, rue des Mathurins.

M. DCC. LVIII.

*AVEC PRIVILEGE DU ROI.*

# MANDEMENT
## *DE MONSEIGNEUR*
# L'ARCHEVÊQUE
## DE PARIS,

*PORTANT condamnation d'un Livre qui a pour titre*, DE L'ESPRIT.

> *. . . . . . Unde animi constet natura videndum*
> *Quâ fiant ratione , & quâ vi quæque gerantur*
> *In terris.*
>
> Lucret. de rerum naturâ , *Lib. I.*

*A Paris, chez* DURAND, *Libraire, rue du Foin.* M. DCC. LVIII.

CHRISTOPHE DE BEAUMONT, par la Miséricorde divine, & par la grace du Saint Siége Apostolique, Archevêque de Paris, Duc de Saint Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit, &c.

A tous les Fidéles de notre Diocèse : Salut et Bénédiction.

Il étoit donc réservé à nos jours, Mes tre's-chers Freres, d'être *obscurcis par les vapeurs sorties de l'abyme.* Ces vapeurs pestilentes sont la fausse Philosophie du siécle, la Doctrine absurde du Matérialisme, la haine de toute Religion, tant naturelle que révélée, les Sophismes contre la distinction du Bien & du Mal, du Juste & de l'Injuste, les maximes de la plus honteuse Morale, les discussions téméraires sur les droits & sur la conduite des Souverains, tout l'orgueil de l'Esprit, toute la corruption du Cœur, tout le déchaînement des Passions *contre le Seigneur & contre son Christ.*

Ascendit fumus Putei, & obscuratus est sol & aer. *Apocal.* IX. 2.

*Psal* II. 2.

Oui, M. T. C. F., ce sont-là les noires *vapeurs* de l'Enfer ; ce sont les œuvres du Prince des ténébres, & nous avons la douleur d'en voir les traces trop marquées dans un Livre extrêmement répandu parmi les brebis confiées à nos soins. Le grand éloignement où nous sommes de notre Diocèse ne nous a pas permis d'élever la voix aussi-tôt que ce pernicieux ouvrage, intitulé *de l'Esprit*, a vû le jour. Nous ne l'avons connu qu'après l'éclat scandaleux qu'il a fait dans la Capitale & dans les principales Villes du Royaume. Alors nos entrailles pastorales se sont émues, & nous avons désiré les larmes de Jérémie, pour satisfaire à la Majesté Divine outragée par un si grand attentat.

Quis dabit capiti meo aquam, & oculis meis fontem lacrymarum? *Jerem. IX.* 1.

Mais notre douleur seroit insuffisante, si elle demeuroit concentrée dans nous-mêmes. Nous devons

la partager avec vous, M. T. C. F., & vous prémunir en même temps contre la séduction. Comme le mal est pressant, & que les remèdes ne pourroient être différés sans danger, nous n'entreprendrons pas de former un plan d'Instruction détaillée. Nous nous contenterons d'articuler les points principaux qui rendent le Livre *de l'Esprit* extrêmement répréhensible, & nous nous hâterons de prononcer l'anathême qu'il a si justement mérité.

S. Augustin observe que l'Ennemi de notre salut est en même temps & un Lion furieux qui attaque à force ouverte, & un Serpent tortueux qui cherche à tendre des embûches. Tels sont aussi ses émissaires. Celse combattoit ouvertement le Christianisme, Hobbes déguisoit son abominable systême. Dans le Livre *de l'Esprit* on emploie tour à tour la hardiesse & l'artifice contre la Religion Sainte que nous professons. Tantôt on paroît vouloir subjuguer de force l'Empire de J. C., & établir sur ses ruines les Passions, les Loix purement humaines, la Philosophie profane : Tantôt on procéde avec plus de circonspection, on témoigne de l'estime pour l'Evangile, on affecte d'en reconnoître la douceur & la beauté, on déclare qu'il est capable d'*élever l'ame à la sainteté*, *&c.* langage insidieux, M. T. C. F. ! Au fonds cet Ouvrage ne respire que la haine du Christianisme, que le dessein formé d'éteindre dans tous les esprits la lumiere Divine dont J. C. même est l'auteur.

Diabolus biformis est, Leo in impetu, Draco in insidiis. *Aug. in Psal. LXIX.*

*De l'Esprit, pag.* 232.

Ecoutez-nous donc quelques momens, ô vous, M. T. C. F., qui n'avez point porté vos regards

vers ces vanités & ces mensonges ; & si quelqu'un parmi vous s'est laissé surprendre, qu'il nous écoute aussi, & qu'il apprenne à condamner ses folles curiosités. *Audite, dilectissima viscera Corporis Christi..... qui non respicitis in vanitates & insanias mendaces ; & qui respicitis, audite ne respiciatis.*

Aug. in Psal. LXXII.

L'Auteur du Livre qui arme aujourd'hui notre zéle, est un Partisan déclaré de la *Philosophie* du siécle. Il se plaint souvent, & avec toute la vivacité d'un intérêt personnel, de ce qu'il appelle des *déclamations contre les Philosophes*. Il accuse les *Dévots* de haïr la Philosophie, & à ce titre il les taxe de *bigoterie* & de *Fanatisme*. Il ne doute point que les Philosophes d'aujourd'hui ne soient des *hommes de génie* : il les défend, les flatte, les comble d'éloges. Il s'éléve avec force contre ceux qui retardent *les progrès* de la Philosophie, &c.

Pag. 180.

Pag. 560. 561. 563. 564.

Mais enfin, M.T.C.F., quelle est donc cette Philosophie dont on nous vante si fort les avantages ? Apprenez une bonne fois à la bien connoître. Ce n'est qu'une incrédulité palliée, qu'une impiété parée du plus beau nom. La Philosophie, en elle-même, est utile, parce qu'elle développe à l'homme ses facultés naturelles & leurs usages. Les Philosophes de l'antiquité s'appliquerent à tirer de la raison & de l'expérience des régles de conduite. Leurs vues & leurs efforts purent être louables ; mais il falloit d'autres lumieres pour dissiper les ténébres dont l'homme est environné. Le Christianisme a répandu le grand jour ; & si l'on ne peut pas dire qu'il a détruit la Philosophie, au moins faut-il

reconnoître que c'eſt à lui de la gouverner, de la perfectionner, de la préſerver des écarts, d'ennoblir ſes découvertes, &c. *Les Philoſophes*, dit ſi bien Clement d'Alexandrie, *ne ſont aujourd'hui que des enfans, ſi J. C. ne les rend des hommes. Il n'y a de Philoſophie vraiment ſûre & utile*, ajoute S. Juſtin, *que celle qu'on apprend à l'école de J. C.* & le grand Auguſtin, ſi long-temps partagé entre les diverſes Sectes Philoſophiques, ne nous repréſente-t-il pas la Philoſophie comme une montagne aride d'où l'on découvre le ſéjour de la Paix, ſans jamais découvrir le chemin par où l'on y arrive; au lieu que la Doctrine Evangélique montre la voie qui conduit à cette bienheureuſe Patrie?

Parvuli ſunt etiam Philoſophi, niſi à Chriſto viri fiant. *Clem. Alex. Stromat. Lib. I.*

Hanc ſolam (Chriſti) Philoſophiam reperiebam quæ quidem tuta & utilis foret. *Juſtin. Dial. cum Tryph.*

Aliud eſt de ſylveſtri cacumine videre patriam pacis, & iter ad eam non invenire.... aliud tenere viam illam ducentem. *Aug. Lib. Conf. 7. cap. 21.*

Or, M. T. C. F. ſi les Saints Docteurs ont eu ces idées de la Philoſophie, priſe dans ſon ſens naturel, & dégagée des artifices de ceux qui veulent en abuſer, qu'auroient-ils penſé de la fauſſe Philoſophie de nos jours, de cette hardieſſe à rejetter tous les myſtères, à condamner toutes les vérités reçues de la multitude, à mépriſer toutes les pratiques de la Religion? Quel cas auroient-ils fait de ces Sages prétendus, dont l'orgueil eſt l'appanage, de ces hommes vraiment & foncièrement frivoles, qui ne ſçavent que s'eſtimer eux-mêmes, décrier les autres, attaquer l'Egliſe & ſes ſaints uſages, détruire toute vérité conſolante, & ne rien ſubſtituer à la place? *Défiez-vous*, diſoit Clement d'Alexandrie, *de ces Philoſophes pleins d'arrogance & de vanité.* Ils traitent les vrais Fidèles, comme S. Auguſtin dit que les Gentils traitoient les premiers Chrétiens. *Ils ne manquent*

Suſpectam reddit Philoſophiam arrogantia & glorioſa de ſe perſuaſio. *Clem. Alex. Stromat. Lib. 2.*

*pas d'user de railleries & d'injures*, ils appellent ceux qui ont la simplicité de la foi, *des ignorants, des idiots, des lâches, des esprits bornés.* Mais voici, M. T. C. F., l'oracle du grand Apôtre ; c'est la régle infaillible que nous devons suivre ; c'est le bouclier impénétrable que nous devons opposer à la fausse Philosophie, à la science qui nous détourne du salut, à tous les systêmes imaginés par les ennemis de Dieu & de son culte. *O Timothée*, s'écrioit le divin Paul, *gardez le dépôt qui vous a été confié, fuyez les profanes nouveautés de paroles, & toute doctrine contraire qui porte le nom de science.*

Ubicumque invenerint Christianum, solent insultare, exagitare, irridere, vocare hebetem, insulsum, nullius cordis, nullius peritiæ. *Aug. in Psal. XXXIV.*

O Timothee! depositum custodi, devitans profanas vocum novitates, & oppositiones falsi nominis scientiæ. I. *Tim. VI.* 20.

Ainsi, quand l'Auteur du Livre *de l'Esprit* nous promet d'étendre nos lumieres, de nous développer les principes de la morale, de nous délivrer des préjugés & des erreurs qui nous environnent, de nous faire connoître les ressorts d'une bonne législation, de nous ouvrir la route du bonheur, de nous rendre utiles à la société, &c. voyons si ses instructions conviennent avec le dépôt dont la conservation doit nous être infiniment chere ; si tout le plan de cette science prétendue rentre dans celui de l'Evangile. Mais que peut on imaginer qui y soit plus contraire ?

Il suffit, pour vous en convaincre, de vous rappeller que ce pernicieux ouvrage (de l'Esprit), n'annonce & ne respire qu'une indifférence extrême à l'égard de toute Religion. Combien de fois n'y parle-t-on pas des Religions en général, & par conséquent de celle qui est l'unique vraie, comme de pures *opinions !* Quelle attention n'y apporte-t-on pas à exalter la sagesse prétendue de ceux qui passent pour

*Pag.* 58. 68. 209.

pour Athées ou pour Matérialistes ! Quel soin n'y prend-on pas de faire entendre au Lecteur que *l'espoir ou la crainte des peines ou des plaisirs temporels, sont aussi propres à former des hommes vertueux, que les peines & les plaisirs éternels !* Pag. 233. Ibid.

Mais ne nous trompons-nous pas, M. T C. F., & de pareils traits ne prouvent-ils que de l'indifférence pour la Religion ? Ne renferment-ils pas plutôt des principes formellement opposés à toute espece de culte ; & si l'on rapproche de ces divers textes, ceux où l'Auteur se déclare pour la tolérance universelle, ceux où il invective sans distinction & sans réserve contre tous les intolérants, ceux où il manifeste un fonds d'animosité contre les Ministres de l'Eglise, ceux où il s'égaie en rapportant de petits faits très-insultants pour la Religion, ceux où il renverse, autant qu'il est en lui, toute la morale de l'Evangile, pourra-t-on s'empêcher de reconnoître que ce Livre *s'éléve avec hauteur contre* toute *la science de Dieu ?* 2. Cor. X. 5.

Au reste, M. T. C. F., tout ce qu'il dit en faveur de la tolérance absolue des Religions, & contre l'intolérance des Catholiques, est une pure illusion. Jamais il ne donne les vraies notions sur la tolérance, jamais il n'en assigne les droits & les bornes, jamais il ne distingue la tolérance ecclésiastique de la tolérance civile. Il répete de temps en temps, que la Religion de J. C. est toute de charité & de condescendance. Qui en doute, M. T. C. F. ? Mais cela empêche-t-il que cette sainte Religion ne soit l'unique vraie, l'unique nécessaire, qu'elle ne se soit

élevée ſur les débris de l'Idolâtrie & de toutes les fauſſes Religions du monde, qu'elle n'ait condamné depuis dix-huit ſiécles un nombre infini d'héréſies ?

I. Tim. I. 20. Cela empêche-t-il que S. Paul n'ait *livré à Satan*, *Alexandre & Hymenée*, parce qu'ils blaſphémoient

Tit. III. 10. contre la vérité, qu'il n'ait ordonné à Tite, d'*évi-*

2. Joan. X. 11. *ter les Hérétiques après deux monitions*, que S. Jean n'ait défendu de *ſaluer* ceux qui ne demeurent pas fermes dans la Doctrine de J. C., que cet Homme-Dieu lui-même ne faſſe des reproches à deux des

Apocal. II. 14. 20. Anges de l'Apocalypſe, parce qu'ils ſouffroient dans leur troupeau des hommes de mauvaiſe doctrine & des ſéducteurs ?

Il eſt bien ſurprenant, M. T. C. F., que les incrédules d'aujourd'hui, jaloux, comme ils le ſont, du titre de Philoſophes, s'attachent à une doctrine auſſi monſtrueuſe que l'eſt le Matérialiſme. Cent fois on a développé l'horreur & l'abſurdité de ce ſyſtême. On a démontré la ſpiritualité de notre ame par le ſentiment que nous avons de la penſée, par la faculté qui eſt en nous de produire des jugements, des raiſonnements, des deſirs, des doutes, des réſolutions, par la vivacité avec laquelle nous comparons nos idées, nos ſenſations, nos réminiſcences, par l'avantage de pouvoir nous élever à la connoiſſance de Dieu, de la vertu, de la loi, du mérite, & en général, de tous les objets purement intellectuels, par le libre arbitre inſéparablement attaché à notre nature. Et cet amour néceſſaire de l'exiſtence, cette ardeur dominante que nous éprouvons pour la gloire, ce cri violent de toutes nos facultés vers la poſ-

ſeſſion d'un bonheur ſans bornes & ſans viciſſitudes, ne ſont-ce pas autant de gages d'une vie future, autant de témoignages ſenſibles & ſubſiſtants de l'immortalité de l'ame ? Arguments infaillibles par eux-mêmes, & qui ſe préſenterent à l'intelligence humaine, juſqu'au milieu des ténébres de l'Idolâtrie. Quelle force n'acquierent-ils point par les lumieres de la révélation ! Quelle joye ne répandent-ils point dans les cœurs que la grace a détachés du monde !

Cependant, le Livre *de l'Eſprit* vient nous enlever cette puiſſante reſſource & cette douce conſolation. Il commence par mettre en problême la ſpiritualité de l'ame ; il ſemble n'admettre entre l'homme & la bête, que des différences accidentelles dans le phyſique & dans la conformation des organes : imagination qui étoit déja venue, il y a plus de quinze ſiécles, au grand adverſaire de la Religion Chrétienne, à l'impie Celſe. Il diſoit que l'homme & l'abeille ne différoient pas eſſentiellement, & qu'on pouvoit en juger par leurs travaux reſpectifs. A quoi Origene répondoit que l'homme opere par la raiſon, & la bête par l'inſtinct : ce qui ſignifie que l'homme a dans lui-même le ſentiment de ſon action purement ſpirituelle, & qu'on ne peut aſſurer la même choſe de la bête, dont la nature nous eſt inconnue.

*Pag. 5. & 32.*

*Pag. 2.*

*Origen. Lib. IV. contr. Celſ.*

L'Auteur du Livre *de l'Eſprit*, paſſe bien-tôt du pur problême aux aſſertions poſitives : il parle toujours de l'ame comme d'un être, qui n'a que la *ſenſibilité phyſique* ; il n'admet dans cette puiſſance, que de la force & du mouvement ; il la ſoumet

*Pag. 293. 328. 371.*

comme le corps à des *attractions* & à des *inerties;* il fait voir qu'il ne la croit capable ni d'aimer Dieu, ni de le posséder, puisqu'il avance cette étrange proposition; *que l'homme n'étant, par sa nature, sensible qu'aux plaisirs des sens, ces plaisirs, par conséquent, sont l'unique objet de ses désirs*. Quelle Doctrine, M.T.C.F.! Elle anéantit, tout à la fois, & la spiritualité de l'ame, & son immortalité; elle rabaisse l'homme à l'état des animaux; elle borne toutes ses vues aux biens de cette vie. Et quels biens encore! Ce ne seront, ni les beautés de la vertu, ni les richesses de la science, ni les délices de l'amitié, ni la gloire de servir la Patrie, &c. Tout se bornera aux *plaisirs des sens*, à la satisfaction des désirs terrestres.

Pag 326.

Nous ne demanderons pas, M. T. C. F. si ce langage est celui du Christianisme. Tout l'Evangile de J. C. tous les Livres des SS. Apôtres, tous les Ouvrages des Docteurs de la Religion, toutes les leçons des Pasteurs de l'Eglise, condamnent un principe si révoltant. On pourroit demander si, dans aucune Ecole Payenne, on a jamais enseigné nuement & publiquement, que *les plaisirs des sens sont l'unique objet des désirs de l'homme;* si Epicure lui-même ne s'est pas proposé les plaisirs de l'esprit. *Epicure*, disoit un Ancien, *soutient hautement qu'on ne peut vivre agréablement, si l'on ne vit avec sagesse, avec honnêteté, avec justice*. Nous ne croyons pas que personne attribue aux plaisirs des sens, le privilege d'être toujours accompagnés de la *sagesse*, de l'*honnêteté*, de la *justice*; & de-là il faut conclure que le plus décrié d'entre les Philosophes avoit des idées supérieu-

Clamat Epicurus non posse jucundè vivi, nisi sapienter, honestè, justèque vivatur. *Cic. de finib. bon. & mal. L. I. n. 18.*

res à celles qui ſe trouvent répandues dans le Livre *de l'Eſprit.*

Nous ne vous montrerons pas en détail, M. T. C. F. que ce funeſte Ouvrage dépouille abſolument l'homme de toute liberté. C'eſt l'effet, & la preuve du Matérialiſme que l'Auteur enſeigne. Mais ce qui exigeroit de notre part des obſervations fort étendues, c'eſt le ſyſtême qu'il tâche d'établir touchant les Loix, la Vertu, la Juſtice, la Probité.

*Pag. 36. 37. 114. &c.*

Cet Ecrivain nous parle beaucoup de Légiſlation; ſans ſe reſſouvenir que le fond de toute Légiſlation vraiement ſalutaire au Public & aux Particuliers, eſt dans ce divin Livre qui contient le Teſtament de J. C., l'expreſſion de ſes volontés, le corps de ſes Loix, & le gage de ſes promeſſes. Ouvrez l'Evangile, M. T. C. F., & les Ecrits des Apôtres, vous y trouverez tout ce qui eſt néceſſaire aux Princes & aux Sujets; aux Prêtres & aux Laïques; aux Peres & aux Enfans; aux Vieillards & aux Jeunes Gens; aux Riches & aux Pauvres; aux Juges, aux Commerçans, aux Soldats, aux Vierges, aux Veuves, aux Eſclaves, &, ce qui eſt bien remarquable, aux Philoſophes même & aux Sçavans : car il eſt écrit que, *pour n'avoir pas voulu glorifier Dieu qu'ils connoiſſoient, les Philoſophes ſe ſont égarés dans leurs vains raiſonnemens; que leur cœur inſenſé a été rempli de ténébres, & qu'ils ont fait des actions indignes de l'homme.*

Quià cum cognoviſſent Deum, non ſicut Deum glorificaverunt... .. ſed evanuerunt in cogitationibus ſuis, & obſcuratum eſt cor inſipiens eorum...... ut faciant ea quæ non conveniunt. *Rom. I. 21. 28.*

Ce n'eſt pas, M. T. C. F. que les Loix humaines, la Politique, la Juriſprudence ne puiſſent & ne doivent auſſi concourir au gouvernement des hommes; mais ces moyens doivent toujours être

ſubordonnés à la Religion : ces moyens ſont, ſans la Religion, pleins d'artifices, d'inutilités, de dangers même à mille égards. Otez la Religion, tout le pouvoir des Légiſlateurs humains ſe borne à l'extérieur ; & c'eſt auſſi ce que prétend l'Auteur de l'*Eſprit*.

Mais les principes de ſon Livre vont plus loin : ils ſont les mêmes que ceux de Hobbes ; ils tendent à détruire tous les fondements de la juſtice & de la probité ; à effacer toutes les notions qu'on a eues juſqu'ici de la vertu & des devoirs qu'elle impoſe.
Pag. 276. Selon ce dangereux Moraliſte, *la ſenſibilité Phyſique, & l'intérêt perſonnel ont été les auteurs de toute juſtice :*
Pag. 48 & 55. *l'intérêt eſt l'unique Juge de la probité, & du mérite des*
Pag. 127. *hommes : ſi l'on perd l'intérêt de vue, on n'a nulle idée nette de la probité : l'Univers moral eſt ſoumis à la Loi de l'intérêt,*
Pag. 53. *comme l'Univers Phyſique l'eſt aux Loix du mouvement :*
Pag. 279. *avant la formation des Sociétés, il n'y avoit aucune*
Pag. 134. *Loi.... ni par conſéquent aucune injuſtice : la Vertu eſt le*
Pag. 278. *deſir du bonheur général : la Juſtice conſiſte dans l'obſervation exacte des conventions que l'intérêt commun a fait faire, &c.*

Ainſi, M. T. C. F. il ne ſubſiſtera aucune diſtinction primordiale, & fondée ſur la Loi même éternelle de Dieu, entre le Juſte & l'Injuſte ; il n'y aura aucune obligation naturelle de pratiquer certains devoirs, & d'éviter certaines fautes. Toute la Légiſlation, par rapport aux hommes, dépendra de leur union en ſociété, & de la volonté des premiers Chefs, qui les auront raſſemblés. Quand on ſe rendra coupable de quelque injuſtice, on pourra

être soumis aux peines portées par les Législateurs ; mais du reste nul cri de la conscience, nulle crainte de tomber entre les mains de l'Arbitre Suprême de toutes choses. Qu'il se trouve des motifs d'honnêteté, de charité, de magnanimité pour entreprendre des actions vertueuses, ce seront autant de moyens inutiles dans les principes du Livre de *l'Esprit.* Il ne s'agira que de sçavoir si l'intérêt personnel ou public se rencontre dans ces entreprises ; cet intérêt sera le mobile de tout, le juge unique du mérite, la cause absolue, & le ressort total de ces actions.

Que pensez-vous, M. T. C. F. d'un systême qui anéantit tous les devoirs naturels de l'homme, qui supprime toute influence de la Loi Divine sur nos cœurs, qui combat les notions communes du bien & du mal, qui ouvre la porte à tous les crimes, en étouffant la voix de la conscience, qui affermit contre les Loix, même temporelles, tous ceux qui auront la force de les contredire, ou l'adresse de les éluder ? N'écoutez point de pareilles leçons, M. T. C. F. fuyez-les comme une doctrine empestée : croyez-en plutôt le grand Chrysostôme sur l'existence & la nature de la Loi naturelle. » Cette Loi, » *dit-il*, a été donnée à l'homme au moment même » de sa création. Mais qu'est-ce que cette Loi ? » Jugez en par la conscience, qui est aussi un pré» sent du Seigneur, & à laquelle il appartient de » discerner le bien & le mal. Car nous n'avons pas » besoin d'apprendre que la fornication est un mal, » & que la continence est un bien. Nous sçavons » cela naturellement ; *& il en est de même du meurtre*

» *& du vol.* Auſſi le Légiſlateur donnant ſon corps
» de Loix dans la ſuite, y mit ſimplement, *Vous*
» *ne tuerez point*, ſans ajouter que le meurtre eſt un
» mal ; car cela étoit ſuffiſamment connu par le
» témoignage de la conſcience. Au lieu que, quand
» il fut queſtion des Commandemens, ſur leſquels
» la conſcience ne donnoit aucunes Inſtructions ;
» de ce Commandement, par exemple, qui a pour
» objet la ſanctification du Sabbat, le Seigneur
» ajouta la raiſon du précepte, raiſon tirée du re-
» pos où le Créateur étoit entré, après la forma-
» tion de tous les Etres. Ce Commandement n'é-
» toit pas une des Loix primitives & naturelles ;
» & la conſcience n'en réclamoit pas l'accompliſſe-
» ment : au lieu que les préceptes qui défendent *le*
» *meurtre*, *le vol*, *la fornication*, ſont néceſſaires,
» & tiennent à notre nature. C'eſt pour cela que
» le Seigneur ne dit point les motifs de ces prohi-
» bitions, & qu'il ſe contente des prohibitions
» mêmes. « *

---

* Ab initio Deus hominem formans, legem ipſi naturalem indidit, & quid tandem eſt Lex naturalis ? Conſcientiam nobis expreſſit, & à naturâ inditam eſſe voluit bonorum & contrariorum ſcientiam. Non enim opus habemus diſcere quod malum ſit fornicatio, & bonum continentia, ſed ab initio hoc ſcimus. Et ut diſcas nos ab initio hoc ſcire, Legiſlator leges poſteà ferens, ac dicens *non occides*, non intulit, malum enìm eſt cædes ; ſed ſimplicitèr *non occides*, inquit. Prohibuit enìm peccatum duntaxat, non docuit. Quare igitur qui dixit *non occides*, non addidit, quia malum cædes ? Quoniam priùs conſcientia nos hoc docuit, & tanquam ſcientibus & intelligentibus ità loquitur. Cum igitur de alio loquitur mandato, non nobis per conſcientiam noto, non tantùm prohibet, ſed & cauſam apponit. De Sabbato itaque legem ferens, ac dicens, ſeptimâ die non facies opus, ſubjunxit cauſam quoque ceſſationis : qualem vero ? *Quià in die ſepti-*

Tout

Tout ceci eſt extrêmement lumineux, M. T. C. F. & la ſuite du Texte de ce S. Docteur eſt encore admirable, parce qu'elle explique nettement la force & les droits de la conſcience, parce qu'elle juſtifie toute cette Doctrine, par les exemples d'Adam & de Caïn, qui furent condamnés au Tribunal de leur conſcience, avant que de l'être au Tribunal du Seigneur. Mais S. Chryſoſtôme ne ſe contente pas d'établir ces vérités, par l'autorité & les faits des Saintes Ecritures; il raiſonne contre les Gentils, & il les force par les lumieres ſeules du bon ſens à reconnoître l'exiſtence d'une Loi naturelle. » Cette » Loi, *diſent-ils*, n'eſt point gravée dans les conſ- » ciences, & Dieu ne l'a point communiquée à » notre nature. Mais ſi cela eſt, *reprend le S. Doc-* » *teur*, qu'eſt ce qui a donc déterminé les Légiſla- » teurs des Nations à faire des Loix ſur les Ma- » riages, ſur l'Homicide, ſur les Teſtamens, ſur » les Dépôts, ſur les Droits & la ſûreté des Ci- » toyens, & ſur une infinité d'autres ſujets? Ces » Légiſlateurs auront pû être guidés par leurs peres, » ceux-ci par leurs ancêtres, & ces derniers par » d'autres encore plus anciens; mais enfin qui aura » donc été le Maître, & le Guide du premier Inſ-

---

*mâ requievit Deus ab omnibus operibus ſuis, quæ cæperat facere......* Quare igitur, dic mihi, in Sabbato quidem cauſam adjecit, in cæde verò nihil tale fecit? Quoniam hoc quidem mandatum non de primariis erat, nec per conſcientiam nobis exquiſitis, ſed particulare quoddam & temporaneum...... Neceſſaria vero, & vitam noſtram continentia illa ſunt *non occides*, *non furaberis*, *non mœchaberis*, & ideò nullatenùs hîc cauſam ponit, nec doctrinam adducit, ſed ſolâ opus eſſe putat prohibitione. *Chryſoſt. ad Pop. Antioch. Homil, XII.*

» tituteur des Loix ? N'eſt ce pas la conſcience,
» n'eſt-ce pas la Loi naturelle que Dieu a miſe
» dans l'homme, en lui donnant l'exiſtence & la
» vie ? « * Voilà, M. T. C. F. une Doctrine vraiement ſolide, inſtructive, forte de principes, abondante en conſéquences. On ne parle point ici d'intérêt perſonnel, de paſſions, de plaiſirs, d'amour-propre, de conventions entre les hommes, *d'état de Guerre*, par lequel l'homme aura commencé, lorſqu'il n'étoit encore dirigé par aucunes Loix. Rien, en un mot, dans les Livres ſacrés, & dans les Ouvrages des SS. Peres, ne reſſemble aux leçons que nous donne le Livre de *l'Eſprit*.

Quelles armes encore les ſaints monumens du Chriſtianiſme ne nous fourniroient-ils point contre les pernicieuſes régles de Morale, que le même Ouvrage publie ? Nous l'avons déja inſinué, M. T. C. F.; dans le Livre *de l'Eſprit*, la baſe des mœurs eſt *le plaiſir*, ſans en excepter même le plus ſenſuel, le plus honteux, le plus indigne de l'homme. L'Auteur propoſe l'amour profane comme le grand reſſort des vertus; il remet, à cette occaſion, ſous les yeux de ſon Lecteur, les pratiques licentieuſes de quelques peuples Idolâtres; il ne rougit point de raſſem-

*Pag. 361. & ſuiv.*

* Quid tandem eſt quod dicunt; non eſt nobis per ſe Lex in conſcientiâ poſita, nec eam naturæ Deus inſeruit ? Undè igitur, undè, inquam, de nuptiis, de cædibus, de teſtamentis, de dépoſitis, de proximis non opprimendis, de infinitis aliis leges apud eos ſcripſerunt Legiſlatores ? Hi quippè præſentes forte à majoribus natu didicerunt, & illi à prioribus, & rursùm à ſuperioribus iſti. Qui verò ab initio & primi apud eos leges tulerunt, à quo didicerunt ? An non utique à conſcientiâ ?..... à lege, quam hominem fingens Deus ab initio ipſi poſuit ? *Ibid.*

bler quantité d'Anecdotes obſcenes, d'Images indécentes, de Maximes ſcandaleuſes. O déteſtable Philoſophie du XVIII[e] ſiécle ; c'eſt donc là le terme, diſons plutôt le précipice où tu conduis les hommes ! Quoi, M. T. C. F. ces paſſions que J. C. & les Saints Apôtres nous ont ordonné de combattre, de réprimer, de mortifier, on vient nous les repréſenter comme l'ame de toutes les grandes & héroïques actions ? Ce fruit malheureux du péché, ce germe de corruption, qui fait gémir les plus grands Saints, on nous le vante comme le mobile général du gouvernement des hommes ? Ce n'eſt pas encore aſſez : on condamne en quelque ſorte la raiſon à ſe taire, en préſence des paſſions ; à leur céder l'empire, au moins durant la plus grande partie de nos jours.

Car voici, M. T. C. F. les propoſitions ſurprenantes qu'on trouve dans le Livre de l'Eſprit. *Que la raiſon nous dirige dans les actions importantes de la vie, je le veux : mais qu'on en abandonne les détails à ſes goûts & à ſes paſſions. Qui conſulteroit ſur tout la raiſon, ſeroit ſans ceſſe occupé à calculer ce qu'il doit faire, & ne feroit jamais rien.* Et quand il s'agit d'inſtructions élémentaires, d'éducation de la jeuneſſe, l'Auteur trouve de grands avantages à ne *point s'oppoſer aux paſſions* de ce premier âge. Il appelle des *Pédans, des Déclamateurs, des Gens ſans eſprit*, ceux *qui recommandent ſans ceſſe la modération des déſirs.* Il prétend que *celui qui, pour être vertueux, auroit toujours ſes penchans à vaincre, ſeroit néceſſairement un malhonnête homme* ; & au lieu de ſe ſouvenir des égards

Pag. 618. Pag. 337. Pag. 164. Pag. 373.

qui sont dus à un séxe dont la pudeur fait le plus bel ornement, il semble l'inviter à franchir toutes les barrieres, il lui en fournit des exemples, il l'arme de prétextes, il fait l'apologie des excès en ce genre. Que de choses, M. T. C. F. nous sommes obligés de supprimer, pour épargner à vos oreilles des détails dangereux, des termes capables de blesser l'honnêteté publique !

Nous devons nous taire également sur les endroits où ce Livre effraie la Patrie & allarme les Citoyens. Eh ! falloit-il donc, en traitant *de la puissance des passions*, faire paroître sur la scéne, des hommes *bravant le Ciel*, & armés contre leurs Souverains ? Falloit-il chercher dans l'Antiquité, des traits qui ne méritent qu'un éternel oubli, des forfaits dont les Auteurs ne furent que des furieux ou des impies ? Mais, voilà, M. T. C. F., ce qu'opere encore l'orgueilleuse Philosophie du siécle. Elle accoutume ceux qui s'y livrent à discuter les droits des Puissances, après avoir combattu ceux de la Divinité. Les mêmes Ecrivains, qui nient l'immortalité de l'ame, la vie future, les principes des mœurs, entreprennent aussi de rompre les nœuds qui attachent les Sujets à leurs Maîtres. On n'attaque pas, il est vrai, à découvert, l'autorité dont on dépend immédiatement ; on cherche des objets de critique dans les Régions éloignées ; on paroît borner ses observations ou plutôt ses invectives, aux gouvernements qui passent, ou qu'on donne pour despotiques. Mais dans ces discussions téméraires, on ne manifeste toujours que trop les sentiments d'indépendance & même de

*Pag. 298. & suiv. & pag. 223.*

révolte, dont on s'eſt laiſſé prévenir contre tout ce qui porte les caracteres du Pouvoir Suprême. Bien-tôt on pouſſe l'audace juſqu'à donner des idées favorables, de ceux qui ſe ſont ſignalés par d'énormes attentats; on ne craint pas de les repréſenter comme des hommes rares, comme de puiſſants génies: & quelles impreſſions de pareilles images ne peuvent-elles point faire ſur des Lecteurs trop crédules ou déja paſſionnés!

Le Livre *de l'Eſprit*, mérite de grands reproches ſur l'article que nous ne faiſons qu'indiquer ici. On y trouve une doctrine bien oppoſée à celle du grand Apôtre, qui nous apprend qu'*il n'y a point de Puiſſance qui ne vienne de Dieu*; que *c'eſt lui qui a établi toutes celles qui ſont ſur la terre*; qu'ainſi *celui qui s'oppoſe aux Puiſſances, réſiſte à l'ordre de Dieu, & attire la condamnation ſur lui-même....*; qu'*il eſt donc néceſſaire de s'y ſoumettre, non-ſeulement par la crainte du châtiment, mais auſſi par un devoir de conſcience.* Rom. XIII. 2. 5.

Telles ſont les véritables régles, M. T. C. F.; nous ne pouvons trop vous en recommander l'eſtime & la pratique; mais pour demeurer dans les termes de cette humble & chrétienne ſubordination, il faut bien concevoir que la paix & le bonheur des Etats en dépendent; que la ſûreté même des Particuliers y eſt attachée; que J. C. le modéle de toutes les vertus, a donné l'exemple de la ſoumiſſion la plus parfaite à l'egard de toutes les Puiſſances; que les Apôtres & les Martyrs ont obéi aux commandements les plus injuſtes & aux perſécuteurs les plus cruels; qu'il n'appartient jamais aux Sujets

de juger leurs Maîtres, & que les écarts, en ce genre, sont de véritables usurpations de l'autorité même de Dieu, qui seul peut demander compte aux Princes de leur administration.

Gardez-vous aussi, M. T. C. F., en réfléchissant sur ce qui touche la Patrie & le Gouvernement, d'adopter un principe très-pernicieux du Livre de l'Esprit. *Qu'importe*, dit-il, *au Public la probité d'un Particulier ? Cette probité ne lui est de presque aucune utilité.* Eh! M. T. C. F. chaque Particulier n'est-il pas membre de la Société, & par conséquent du Public ? Si chaque Particulier est sans probité, le Public peut-il être sans vices, & si chaque Particulier est homme de bien, le Public peut-il n'être pas vertueux ? Quand J. C. & ses Saints Disciples ont recommandé les vertus, & la plus grande de toutes qui est la charité, n'ont-ils pas prétendu établir les fondements de la félicité Publique; & quand S. Augustin assure, que *ce qui fait la justice de quelque Société que ce soit, c'est uniquement d'obéir à Dieu*, n'entend-il pas que, si tous les Particuliers pratiquent cette sainte *obéissance*, toute la *Société* sera censée fidéle aux volontés de Dieu, & posséder par ce moyen *la justice* ?

Pag. 81.

Ea justa est societas hominum quæ servit tibi. *Aug. Confess. Lib. III. cap. 9.*

C'en est assez, M. T. C. F., sur ce Livre trop fameux *de l'Esprit*. Nous vous répétons que la présente Instruction n'en est ni l'analyse détaillée, ni l'examen suivi : beaucoup moins en est-ce la réfutation complette. Il se trouve, dans ce déplorable Ouvrage, quantité d'autres traits qui mériteroient les attentions rigoureuses de notre zèle. Ce sont des expressions peu vraies & peu décentes sur quelques

paſſages de l'Ecriture, des Peres & des Conciles : ce ſont des imputations hazardées ou malignes, ſur les Profeſſions Saintes & les Engagements Monaſtiques : ce ſont des éloges donnés à certains livres, à certains ſentiments, au moins très-ſuſpects en matiere de Religion : ce ſont des attentions pleines d'artifice, pour diſtinguer la fonction du Philoſophe de celle du Théologien ; attentions dont le but eſt de pouvoir attaquer le Chriſtianiſme, en paroiſſant ſe renfermer dans les bornes de la pure Philoſophie. Mille autres choſes, tout-à-fait répréhenſibles, pourroient donner lieu à un grand ouvrage Théologique, dont nous ne pouvons enviſager que ſous un coup d'œil général, le plan, l'étendue & l'utilité.

Nous terminons cette Inſtruction ſommaire par quelques obſervations qui ſe rapportent à la matiere préſente, & qui contiennent des régles de conduite.

D'abord, M. T. C. F. nous vous conjurons de jetter vos regards ſur la face de l'Egliſe, & de remarquer les efforts que fait l'Eſprit d'irréligion, pour y éteindre la connoiſſance & l'amour de J. C. De toutes parts les livres, les diſcours, les exemples tendent à établir l'empire de l'Incrédulité. Cette Capitale, que vous habitez, ou que vous fréquentez, eſt devenue comme le centre des opinions perverſes, des maximes anti-chrétiennes, des ſophiſmes impies, des entrepriſes manifeſtes contre l'Evangile. C'eſt-là que regne cette fiere & profane Philoſophie, dont nous vous avons dévoilé quelques traits. Elle s'inſinue en mille manieres différentes ; elle ré-

pand ſon poiſon dans les Livres de Morale, dans les Recherches ſur la Nature, dans les Syſtêmes de Politique, dans les Brochures d'amuſement, dans les Relations de Voyages, dans les Piéces de Théâtre, &c. Elle infecte les Sociétés publiques & particulieres, la jeuneſſe & l'âge mûr, l'opulence & la médiocrité, les profeſſions graves & les arts d'agrément. De-là, comme d'une ſource auſſi abondante, que pernicieuſe, ſortent des Ruiſſeaux empeſtés, qui ſe diſtribuent dans les Villes du ſecond ordre, qui pénétrent juſques dans les Bourgades, & qui portent la contagion par-tout.

Ainſi, M. T. C. F. l'incrédulité, déguiſée ſous le nom de Philoſophie, devient un mal comme épidémique ; & voulez-vous en connoître la cauſe ? S. Chryſoſtôme vous l'expliquera. *Elle réſide*, dit-il, *dans la corruption des mœurs & dans la vanité.* On ne devient point incrédule, quand on a toujours été réglé dans ſa conduite, & quand on penſe de ſoi-même avec modeſtie. Profitez donc de cet avis du S. Docteur, pour n'eſtimer, ni ne craindre ces prétendus eſprits-forts, qui tâchent d'envahir l'héritage de J. C. Comptez que la plûpart d'entr'eux ont été, ou ſont encore des Enfans Prodigues, c'eſt à-dire, des hommes livrés à leurs paſſions ; que la dépravation du cœur a commencé leur Apoſtaſie ; que l'habitude des vices l'a ſoutenue, & que la vanité y a mis le comble.

Illud maximè cauſa incredulitatis eſt vita nempe corrupta, & gloriæ amor. *Chryſoſt. in Matth. Homil.* 72.

Ces hommes impérieux ſe vantent aujourd'hui du nombre de leurs Partiſans; & l'on croiroit, à les entendre, que ſi cette foule qui ſe met à leur

ſuite,

ſuite, eſt une preuve & un caractere de vérité: comme ſi, M. T. C. F. il étoit difficile d'entraîner beaucoup de monde dans un parti, qui ouvre la porte à tous les déſordres, qui abolit toutes les Loix gênantes du Chriſtianiſme, qui laiſſe toutes les profeſſions & tous les âges, dans la liberté entiere de contenter leurs déſirs! Quand *J. C. vainquit le monde par les opprobres de ſa Croix*, ce fut un miracle: mais quand les ennemis d'une Loi auſſi ſévere que l'eſt l'Evangile, trouvent des Sectateurs dans toutes les conditions, ce n'eſt que l'effet tout naturel du libertinage, de la curioſité, de la vanité, de l'amour propre.

Chriſtus vicit mundum irriſâ Cruce. *Auguſt. in Pſ. LXIII.*

Cependant, M. T. C. F. ne vous contentez pas de connoître les progrès & les cauſes de l'incrédulité: oppoſez à ce torrent impétueux beaucoup d'attention, pour vous en garantir vous-mêmes; beaucoup de zéle, pour en préſerver vos familles; beaucoup de bons exemples, pour réparer les ſcandales ſi multipliés en ce genre; beaucoup de prieres, pour calmer la colere du Seigneur. Du reſte, M. T. C. F. ne craignez point que la Bergerie Evangélique ſe dépeuple entiérement. *Non*, dit excellemment S. Auguſtin, *l'Egliſe ne ſera point vaincue; elle ne ſuccombera point ſous les plus violentes tentations, juſqu'à ce que vienne la fin du monde. Il y en a qui croient*, dit ailleurs le même S. Docteur, *que la Religion de J. C. ne ſubſiſtera qu'un certain temps, après quoi elle diſparoîtra de deſſus la terre*: mais c'eſt une illuſion: *L'Egliſe de Dieu égalera ici-bas la durée du So-*

Non vincetur Eccleſia, non eradicabitur, nec cedet quibuſlibet tentationibus, donec veniat hujus ſæculi finis. *Aug. in Pſ. LX.*

Hæc Prophetia propter eos præmiſſa eſt qui putant Religionem nominis Chriſtiani uſque ad cer-

*leil ; elle eſt le Corps de J. C. elle ſera conſervée durant tout le cours des ſiécles.*

Enfin, M. T. C. F. n'oubliez point en la préſence de J. C. l'Auteur du Livre qui nous donne occaſion de vous parler. Si le devoir de notre Miniſtere nous oblige d'élever la voix contre ſon pernicieux ouvrage, ſa perſonne nous eſt toujours très-chere, & nous nous intéreſſons très-particulierement à ſon ſalut. Il a fait même, en ſe rétractant, une démarche dont nous devons lui tenir compte : démarche néanmoins qui auroit pû & dû être encore plus marquée & plus ſatisfaiſante. Déſirons ardemment qu'il y ajoute tous les caracteres & toutes les œuvres d'une ſincere & édifiante converſion. Le Livre dont il eſt l'Auteur, le rend très-coupable aux yeux de Dieu & des hommes. En le publiant, il a mis dans le monde le germe d'une ſéduction dont il n'eſt pas même en ſon pouvoir d'arrêter le cours. Les ſuites d'un ouvrage qui bleſſe la Religion & les Mœurs, ſont comme éternelles : c'eſt une odeur de mort qui infecte toute la poſtérité : c'eſt une plante maudite qui étouffe d'âge en âge le bon grain ſemé dans le champ du Pere de Famille. Mais, M.T. C. F., les grandes miſéricordes du Seigneur éclatent dans les grandes fautes. L'Auteur du Livre de *l'Eſprit*, rentrant en lui-même, & donnant des marques pupliques d'une foi humble & ſoumiſe, conſtante & zélée, remplira de joie les vrais Fidéles, confondra les Incrédules opiniâtres, déſabuſera ceux qui auroient eu le malheur de ſe laiſſer ſéduire. Deman-

tum tempus in hoc ſæculo victuram, & poſteà non futuram. Permanebit ergò cum ſole quandiu ſol oritur, & occidit: hoc eſt quandiù tempora iſta volvuntur, non deerit Eccleſia Dei, id eſt Chriſti Corpus in terris. *Idem in Pſ. LXXI.*

dons cette grace à celui qui eſt la lumiere du monde, la voie par où il faut marcher, la vérité qu'il faut croire, la vie qu'il faut poſſéder. Il ne nous reſte plus, M. T. C. F., qu'à vous apprendre ce que la ſollicitude paſtorale nous oblige de ſtatuer ſur le Livre de *l'Eſprit.*

A CES CAUSES. Vû le Livre qui a pour titre, DE L'ESPRIT.

> ...... *Unde animi conſtet natura videndum,*
> *Quâ fiant ratione, & quâ vi quæque gerantur*
> *In terris.*
>
> Lucret. de rerum naturâ, *Lib. I.*

*A Paris, chez* DURAND, *rue du Foin.* M. DCC. LVIII.

Après avoir pris l'avis de pluſieurs perſonnes diſtinguées par leur piété & par leur ſçavoir, le S. Nom de Dieu invoqué, nous condamnons ledit Livre, comme contenant une Doctrine abominable, propre à renverſer la Loi naturelle, & à détruire les fondemens de la Religion Chrétienne; comme adoptant pour principe la Doctrine déteſtable du Matérialiſme; détruiſant la liberté de l'homme; anéantiſſant les notions primitives de vertu & de juſtice; établiſſant des maximes totalement oppoſées à la Morale Evangelique; ſubſtituant à la ſaine Doctrine des mœurs, l'intérêt, les paſſions, le plaiſir; tendant à troubler la Paix des Etats, à révolter les Sujets contre l'autorité & contre la perſonne même de leur Souverain; favoriſant les Athées, les Déiſtes, toutes les eſpéces d'Incrédules, & renouvellant preſque tous leurs monſtrueux ſyſtêmes; comme contenant un très-grand nombre de propoſitions reſpectivement fauſſes, ſcandaleuſes, pleines de haine contre l'Egliſe & ſes Miniſtres, dérogeantes au reſpect dû à l'Ecriture Sainte & aux Peres de l'Egliſe, impies, blaſphématoires, erronées & hérétiques.

En conſéquence, Nous défendons très-expreſſément à toutes perſonnes de notre Diocèſe, de lire ou retenir ledit

Livre, ſous les peines de droit, nous réſervant & à nos Vicaires Généraux, le pouvoir d'abſoudre ceux & celles qui contreviendront à cette défenſe : Et ſera, notre préſent Mandement, lû au Prône des Meſſes Paroiſſiales des Egliſes de la Ville, Fauxbourgs & Diocèſe de Paris, publié & affiché par-tout où beſoin ſera.

DONNÉ à la Roque en Périgord, le vingt-deux Novembre mil ſept cens cinquante-huit.

*Signé*, ✠ CHRISTOPHE, Archevêque de Paris.

*PAR MONSEIGNEUR*,

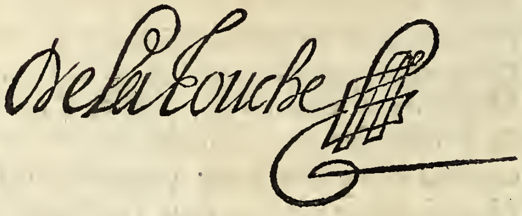


Case
Wing
folio
.Z
144
.A1
v.6
no.133
THE NEWBERRY LIBRARY